

BÂCLAGE

[Nom masculin]

(Vieilli) : Fermeture d'un port, d'une rivière, avec des chaînes, des hérissons, etc.

(Marine) (Vieilli) (Désuet) : Arrangement des bateaux dans un port pour la vente des cargaisons.

(Par extension) : Redevance aux officiers préposés à cet arrangement.

(Familier) : Action de bâcler, de faire quelque chose vite et mal.

Étymologie :

De **bâcler** : amarrer, arrêter la navigation avec le suffixe **-age** indiquant l'action. Peut-être du latin populaire **baccular** : fermer avec une barre en bois, de **baculum** : bâton. Variante orthographique : **baclage**.

Tourné en quatrième vitesse avec 1000 mètres de négatif, ce marivaudage en forme d'actualités de la semaine du Tendre témoigne du maximum de rigueur dans le bâclage et du minimum de bâclage dans la rigueur. (Antoine de Baecque, Godard : biographie, 2010)



Les croisés hollandais brisent une chaîne protégeant le port (à gauche) lors du siège de Damiette, huile sur toile de Cornelis van Wieringen (1625). Frans Hals Museum, Pays Bas.



La Rochelle. La Tour Saint Nicolas et la Tour de la Chaîne.

On appelle encore Bâclage, l'assemblage, opéré avec ordre des embarcations désarmées ou en réserve dans un port. Bâclage est enfin l'ordre établi dans les bateaux qui ont un chargement à apporter sur un quai. (Pierre-Marie-Joseph baron de Bonnefoux, Dictionnaire de marine à voiles et à vapeur, 1859)



Dessin de Zino.



LE FOUILLE-MOT